4ème Rapide du Bourgueillois-2022 Open A & Open B (-1400) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Généralités

Le club d'échecs de Bourgueil organise le 4ème Rapide du Bourgueillois séparé en un tournoi A ouvert à tous et un tournoi B réservé aux -1400 rapide le 1er mai 2022. Lieu des rencontres : Salles des fêtes de Restigné.

Article 2 : Règles du jeu et système d'appariement

Les règles du Jeu sont celles issues du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). Les appariements se font au Système Suisse assistés par le logiciel PAPI. L'entièreté de la compétition sera arbitrée selon l'article A.4 du livre de l'arbitre. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence 17 min + 3s/coup

Article 4: Horaires

Début du pointage : 8h30 Fin du pointage : 9h30

1ère ronde : 10h

Les horaires suivants sont fournis à titre indicatifs :

2ème ronde : 11h 3ème ronde : 12h 4ème ronde : 13h30 5ème ronde : 14h30 6ème ronde : 15h30 7ème ronde : 16h30 Remise des prix : 17h30

Article 5 : Equipe d'arbitrage

Arbitre principale : Mme Julie COLIN (AFO1)
Arbitre adjoint: M Yannis HOUX (AFC)

Article 7: Fin de partie

A l'issue de chaque rencontre :

- Les deux joueurs remettent leurs pièces en place sur l'échiquier
- Le vainqueur, ou le conducteur des blancs en cas de partie nulle, viendra noter le résultat à la table d'arbitrage ou à défaut, le donnera oralement aux arbitres

Article 8 : Système de départage

Dans l'open A les départages seront, dans l'ordre :

- Bucholz tronqué
- Performance

Dans l'open B les départages seront, dans l'ordre :

- Cumulatif
- Bucholz trongué
- Performance

Article 9: Rappels

- La partie est déclarée perdue au 2ème coup illégal signalé à l'arbitre.
- La salle de jeu comprend la zone de jeu et les toilettes.
- Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Toutes les salles du tournoi : salle de jeu, salle d'analyse, buvette sont réputées non fumeur.
- Tout joueur ayant terminé sa partie pour la ronde en cours devient spectateur.
- Aucun joueur ni spectateur ne peut intervenir dans une partie (qui n'est pas la sienne) sous quelque forme que ce soit.
- Pendant les rondes, éviter toute discussion suspecte.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, même sur les échiquiers vacants à la suite d'une partie terminée.

Article 10 : Récompenses

- La remise des prix aura lieu le dimanche 1er mai 2022 à 17h30 dans la salle du tournoi.
- La liste officielle et définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu au plus tard avant le déclenchement de la 3e ronde.
- Attention! Aucun prix en argent ne sera distribué.

Article 11 : Droit à l'image

- Tout participant au tournoi autorise le club organisateur à publier par voie de presse et/ou internet toute photographie, prise à l'occasion du tournoi, sur laquelle il figure.
- Pour la prise de photographie, l'usage de flashes, susceptible de gêner les joueurs, n'est pas autorisé pendant les rondes.

L'arbitre principale Julie Colin Le comité d'organisation Yannis Houx